

**Zeitschrift:** Bulletin technique de la Suisse romande  
**Band:** 95 (1969)  
**Heft:** 12

## Sonstiges

### Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 22.02.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

# BULLETIN TECHNIQUE DE LA SUISSE ROMANDE

Paraissant tous les 15 jours

## ORGANE OFFICIEL

de la Société suisse des ingénieurs et des architectes  
de la Société vaudoise des ingénieurs et des architectes (SVIA)  
de la Section genevoise de la SIA  
de l'Association des anciens élèves de l'EPFL (Ecole polytechnique  
fédérale de Lausanne)  
et des Groupes romands des anciens élèves de l'EPFZ (Ecole poly-  
technique fédérale de Zurich)

## COMITÉ DE PATRONAGE

Président: E. Martin, arch. à Genève  
Vice-président: E. d'Okolski, arch. à Lausanne  
Secrétaire: S. Rieben, ing. à Genève  
Membres:  
Fribourg: H. Gicot, ing.; M. Waeber, arch.  
Genève: G. Bovet, ing.; M. Mozer, arch.; J.-C. Ott, ing.  
Neuchâtel: J. Béguin, arch.; M. Chevalier, ing.  
Valais: G. de Kalbermatten, ing.; D. Burgener, arch.  
Vaud: A. Chevalley, ing.; A. Gardel, ing.;  
M. Renaud, ing.; J.-P. Vouga, arch.

## CONSEIL D'ADMINISTRATION

de la Société anonyme du « Bulletin technique »  
Président: D. Bonnard, ing.  
Membres: Ed. Bourquin, ing.; G. Bovet, ing.; M. Bridel; M. Cosandey, ing.; A. Métraux, ing.; A. Rivoire, arch.; J.-P. Stucky, ing.  
Adresse: Avenue de la Gare 10, 1000 Lausanne

## RÉDACTION

F. Vermeille, rédacteur en chef; E. Schnitzler, ingénieur, et  
M. Bevilacqua, architecte, rédacteurs  
Rédaction et Editions de la S.A. du « Bulletin technique »  
Tirés à part, renseignements  
Avenue de Cour 27, 1000 Lausanne

## ABONNEMENTS

1 an . . . . .	Suisse Fr. 46.—	Etranger Fr. 50.—
Sociétaires . . . . .	» 38.—	» 46.—
Prix du numéro . . .	» 2.30	» 2.50

Chèques postaux: « Bulletin technique de la Suisse romande »  
N° 10 - 5775, Lausanne

Adresser toutes communications concernant abonnement, vente au  
numéro, changement d'adresse, expédition, etc., à: Imprimerie  
La Concorde, Terreaux 29, 1000 Lausanne

## ANNONCES

Tarif des annonces:  
1/1 page . . . . . Fr. 495.—  
1/2 » . . . . . » 260.—  
1/4 » . . . . . » 132.—  
1/8 » . . . . . » 68.—

Adresse: Annonces Suisses S.A.  
Place Bel-Air 2. Tél. (021) 22 33 26, 1000 Lausanne et succursales



## SOMMAIRE

Vers une théorie générale en hyperstatique des systèmes articulés, par Auguste Ansermet, ing.-professeur.  
Bibliographie. — Société suisse des ingénieurs et des architectes.  
Documentation générale. — Informations diverses.

## VERS UNE THÉORIE GÉNÉRALE EN HYPERSTATIQUE DES SYSTÈMES ARTICULÉS<sup>1</sup>

par Auguste ANSERMET, ing.-professeur

### Rappel de notions usuelles //

En 1915 un remarquable mémoire était soumis à l'Académie des sciences par la chaire de statique de Lausanne dont le titulaire était alors le professeur Benjamin Mayor ; la solution présentée avait à bien des égards un caractère nouveau. Elle ne comportait pas la formation de dérivées partielles de l'énergie ni la coupure de barres surabondantes. Or on constate que cette solution répond aux exigences modernes dans le domaine du calcul de systèmes articulés. Les équations établies par l'éminent professeur lausannois sont susceptibles de fournir tous les éléments contenus dans les matrices de rigidité ; ces équations sont celles sur lesquelles est basé le mode de calcul STRESS ; ce dernier est en faveur surtout en Amérique. La solution basée sur le calcul des déformations se révèle de beaucoup la meilleure.

### Théorie des déformations //

De plus à Lausanne on avait remarqué que le choix des inconnues ne permettait guère jusqu'ici de dévelop-

per une théorie générale des déformations des structures hyperstatiques. Dans le texte présenté à l'Académie le professeur Mayor donnait la préférence aux variations de coordonnées des nœuds résultant de déplacements supposés infiniment petits de ceux-ci. Une discrimination est ici à faire ; à cet effet considérons un cas concret qui peut être qualifié de standard vu son caractère spécial. Pour cette raison il fut traité dans une précédente publication de l'EPUL et les lignes qui suivent constituent un rappel succinct avec quelques développements nouveaux portant sur le choix des poids et des inconnues. Avant de continuer il convient de signaler que B. Mayor ne doit pas avoir publié les résultats de toutes ses recherches ; c'est un des buts poursuivis ici de développer davantage le texte assez condensé paru en 1926. Encore une fois la notion d'ellipsoïde de déformation d'un nœud devait être connue des professeurs Mayor et Maurice Paschoud.

<sup>1</sup> Texte publié à la mémoire du professeur B. Mayor, patronné par la Direction de l'Ecole polytechnique fédérale et subsidié par la Société académique vaudoise et le Fonds national. Il fait suite à celui publié dans le Bulletin technique n° 3 du 8 février 1969.